

FORMATION

CONNAITRE ET MAITRISER LES RISQUES EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Définir une organisation optimale pour évaluer, suivre les risques et éviter qu'ils ne se reproduisent
- Connaître les outils et méthodes de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux

Public ciblé : secteur médico-social : cadres, médecins, IDE coordonnateur, directeur d'établissement médico-social

Prérequis : Aucun prérequis

Déroulement pédagogique :

Séquence 1 : Notion de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux (ESMS)

3. De quels risques parle-t-on ?
4. Qu'attend-on des ESMS ?

Séquence 2 : Méthode de gestion des risques *a priori* : la cartographie des risques

Séquence 3 : La gestion des risques *a posteriori*

4. Système de signalement des événements indésirables
5. Signalement des événements indésirables graves à l'ARS
6. Outils et méthode d'analyse des risques *a posteriori* : méthode ALARM, CREX (comité de retour d'expérience)

Séquence 4 : Réaliser le suivi des risques

3. Le plan d'actions
4. Le rôle des professionnels

Méthodes pédagogiques mobilisées :

La formation théorique est associée à des études de cas concrets : des modèles et des trames seront remis aux stagiaires.

Moyens techniques

Présentation PowerPoint, version papier remis aux stagiaires. Outils transmis aux stagiaires par mail après la session

Modalités de suivi

Recueil des attentes et des besoins en amont,
Contrôle de l'assiduité par émargement matin et après-midi
Remise de certificats de réalisation et /ou de formation à l'issue de la session.

Modalités d'évaluation

Mesure des compétences à acquérir avant / après.
Evaluation des acquis en début et en fin de formation – Quizz – QCM
Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation à chaud et à froid.

Intervenant :

Ingénieur qualité

Modalités d'organisation :

Formation en intra, en
présentielle
Durée : 1 jour (7h)
Groupe de 12 en intra
maximum.

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir
les aménagements
nécessaires le cas échéant en
fonction du handicap
concerné.

Modalités et délais d'accès :

**Formation en Inter financée
par l'ARS Hauts-de-France :**
Ouvertes à tous les
établissements de la région
Hauts-de-France dans la limite
de 2 stagiaires par
établissement. Demander
l'accord préalable de son
service formation. Inscription
possible jusqu'au dernier
moment sous réserve de
place disponible. Organisation
en intra possible dans le cadre
des tarifs intra classiques ;
date à définir après étude de
vos besoins et en fonction de
votre calendrier et des
disponibilités des intervenants

Tarif

Formation non payante
financée par l'ARS Hauts de
France (voir ci-dessus)

Renseignements, inscriptions :

formation@rsqr-hdf.com ,
Tél. 03 28 55 90 81

Taux de satisfaction de nos stagiaires :

100 % des stagiaires satisfaits
ou très satisfaits en 2021 !
(37 stagiaires formés et 5
sessions dispensées)